

SKLERIJENN

'91 mawrth '91

n°14

bulletin interne du mib



Ce bulletin interne est 'ouvert' et donc accessible aux sympathisants.

I. Compte-rendu de la session de formation de Prat (2 et 3 Février).

Le M.I.B a tenu une session de formation à Prat (dans le Trégor, entre Guingamp et la Roche Derrien) le samedi 2 et le Dimanche 3 février. Au programme de ce week end organisé par la Commission Formation Politique/Kuzul Ren Stummadur Politikel figurait les deux points suivants:

- * la propagande directe
- * la revue "Indépendances/Nac'h Sentiñ"

Il était également prévu de consacrer du temps aux débats internes (voir textes d'introduction dans "Ar Skl." n°10) ainsi qu'un moment pour faire le point sur les récentes interventions des indépendantistes sur les médias (affaire Jean Groix notamment) et pour faire le point sur l'activité des différentes Fédérations contre la Guerre du Golfe.

L'actualité nous a poussé à modifier sensiblement le contenu et le déroulement de cette session de formation.

D'une part, le rôle important que les indépendantistes du Pays Nantais ont joué dans l'affaire Jean Groix ne nous a pas permis d'organiser ce week end dans des conditions idéales que ce soit au niveau de l'organisation (promotion auprès des sympathisants) ou du contenu lui-même (surtout en ce qui concerne la première partie). De plus, l'hommage rendu à Jean Groix ce samedi après-midi a retardé l'arrivée des Nantais à Prat.

D'autre part, l'opportunité est apparue d'organiser un débat avec les agriculteurs du canton de Prat.

Au repas du dimanche midi étaient présentes plusieurs personnalités locales de l'Em-sav.

L'accès un peu difficile de Prat est compensé par une capacité d'accueil et des facilités diverses. Une bonne utilisation nous permettra d'en faire un pôle supplémentaire à celui de Nantes. Le seul regret pour ce week end se situe dans la faible affluence des militants les plus concernés par le besoin de formation (soit par leur âge ou leur date récente d'adhésion) et des sympathisants.

A. Débat avec les agriculteurs.

Alan CORAUD, porte-parole du M.I.B et agriculteur, a animé devant une vingtaine d'agriculteurs du canton de Prat un débat sur l'agriculture.

Après un bref exposé d'introduction, les questions ont porté sur la situation et les problèmes que rencontrent les agriculteurs dans leur vie professionnelle. Le fait qu'Alan soit également agriculteur a considérablement facilité la communication. De plus, les nombreux articles parus dans "Nac'h Sentiñ" sur l'agriculture et notamment l'interview (numéros 14 et 15) avaient déjà préparé le contenu, présenté thèmes par thèmes et sous une forme didactique.

La présence dans la salle de Jean Louis Le Mée, chef de file de la CRB/KRB, a apporté un intérêt supplémentaire à ce débat. Par une démarche volontairement provocatrice (selon ses propres aveux après le départ des agriculteurs), il prit la parole pour contester le discours de Coraud. La forme elle-même de cette intervention est intéressante: "je suis d'accord dans l'ensemble avec ce que vous avez dit mais j'y mettrai tout de même quelques bémols ...". C'est assez classique (voir le niveau de formation): tout d'abord se placer dans la ligne de l'intervenant pour endormir sa méfiance "je suis d'accord avec vous... MAIS ..." et énumérer ensuite les objections. Celles-ci étant assez superficielles, il fut

...pour CORAUD d'accroître le caractère technique de ses réponses pour que LE MEE -qui n'est pas de la profession- perde pied. On doit noter une certaine irresponsabilité de ce dernier, car il ne pouvait pas être assuré au préalable que CORAUD tiendrait le choc. Dans le cas contraire, c'est un discrédit généralisé sur tout l'Esav qui aurait résulté auprès des agriculteurs présents.

Toutefois, après le départ de ces derniers, les observations et conseils de LE MEE qui à juste titre se prévaut d'une expérience solide dans le domaine de la communication politique, auront été appréciés et sont à étudier.

B. Propagande directe.

Nous entendons par cela l'action de propagande que les militants pratiquent quotidiennement par le simple usage de la parole (discussions, débats improvisés, réponse à des questions). Cet aspect doit être approfondi et cultivé étant donné la haute proportion au M.I.B de militants jeunes, inexpérimentés ou isolés. Le but est de leur permettre de se mettre en confiance, d'être plus efficaces et de s'investir davantage.

Concrètement, il s'agissait de travailler dans un premier temps l'argumentation sur des questions. Une série de 15 questions/objections avaient été dressées à l'avance et classées par ordre de difficulté. L'exercice consistait alors à réfléchir seul pendant quelques minutes (selon la difficulté du problème) puis à deux ou trois ensuite pour finalement mettre en commun sur tableau pour élaborer des types de réponse en faisant la synthèse des éléments rassemblés individuellement et par petits groupes, en cultivant les procédés qui permettent de donner une allure plus vive à l'expression et plus efficace à la démonstration (humour, dramatisation; globalisation, particularisation; etc...). Ce type d'exercices pourra être régulièrement pratiqué par les Fédérations.

Il est rappelé que les militants sont invités à noter et communiquer régulièrement les questions et objections qui leur sont faites sur le M.I.B ou l'indépendantisme en général, qu'elles posent problème ou non.

Le deuxième volet aurait consisté à examiner de façon critique l'argumentation développée par un camarade lors d'une confrontation radiophonique (fictive) avec un adversaire (du PS, par exemple). Le même travail était prévu à partir d'enregistrement sur magnétophone d'interview de militants du M.I.B.

Le manque de temps -ce samedi 2 février- nous a conduit à limiter cette partie à ce simple exposé du contenu. Ces travaux ont été reportés pour le week end du Congrès (31 Mars et ler Avril):

C. revue -

Une partie importante des succès que nous avons remportés sont des adhésions intellectuelles à notre revue. Même si nous ne devons pas nous limiter à cet instrument, nous devons tous mettre le paquet pour en améliorer l'efficacité.

Pour cela, nous sommes confrontés à deux problèmes:

- un fonctionnement trop flou de la Commission de Rédaction, d'où un besoin de structuration;
- un nombre trop réduit de coopérants et de rédacteurs d'où un besoin de formation.

Ces deux problèmes sont étroitement liés. Cependant, le profil des participants à la session de formation nous a amené à axer d'avantage notre travail sur la structuration.

1. Ce travail a commencé par une APPROCHE DES PROBLEMES.

* problème de régularité: les faits parlent d'eux-mêmes. Le n°11 est sorti en Mai '89; le n°12 en Janvier '90; le n°13 en Mai '90; le n°14 en Février '91,....)

Le problème est simple: nous sommes trop peu nombreux à travailler dessus (par exemple, 4 personnes ont produit 75% de la surface du n°14). Le temps est donc plus long pour sortir la revue. L'apport de l'informatique à partir du prochain numéro permettra certainement d'améliorer l'aspect et d'accélérer certains processus mais il n'est pas de nature à résoudre certains problèmes ci-après.

* décalage par rapport à l'actualité. Ce problème est lié au précédent.

Nous ne remettons pas en cause la vocation de notre revue qui consiste à proposer des analyses. Ceci nécessite de prendre du recul et de renoncer par là-même à coller à l'actualité. Par exemple, nous nous intéressons plus au type de télévision qu'il faut pour la Bretagne qu'à faire un compte-rendu à chaud d'une manifestation pour la télévision.

Toutefois, ce genre d'analyse perd de son impact si elle apparaît totalement déconnectée de l'actualité.

* les sources d'information sont trop limitées.

- par la géographie. Ouest France Nantes est la source d'information principale. L'I.T.N (Intégrité du Territoire National) est un créneau porteur et également très présent dans l'image du M.I.B, ce qui est avantageux et prometteur. Ce lien ne doit pas être remis en cause.

Les prochaines informations confirmeront vraisemblablement que les ventes progressent dans l'Ouest qui sont plus nombreux dans cette région. Il est donc excellent que des lecteurs de l'Ouest soient informés sur ce qui se passe dans le Pays Nantais et sur la problématique de l'I.T.N. Cependant, nous nous assurerons de leur fidélité en abordant des sujets qui les touchent de plus près.

Nous devons en conséquence collecter et traiter des informations en provenance de l'Ouest (Télégramme, éditions de O.F. Liberté du Morbihan, Le M'gor, Radios, etc...).

- par les centres d'intérêts et les compétences des rédacteurs actuels: par exemple agriculture = Alan et international-Gwendole.

Nous devons intégrer d'autres sujets (marine, industrie, littérature, histoire, culture, etc...) et nous former en conséquence.

N.B: nous traiterons tout à l'heure de la collecte de l'information.

* le caractère répétitif du contenu de la revue. Le manque de diversité des sujets abordés (lié à une documentation trop limitée) y contribue, mais il est renforcé par les deux facteurs suivants:

- manque de diversité dans les styles de rédaction ce que le lecteur ressent plus ou moins inconsciemment. Par exemple, des termes qui reviennent souvent sont "détermination fondamentale", "rappel indéniable", "mbires", "fonctionnaires zélés", "pontifes", etc....

- manque de diversité des styles d'argumentation. Il existe de nombreuses façons de démontrer une vérité X. On observe par exemple qu'Alan CORAUD procède à partir d'éléments globaux (macro-économie ou évolutions historiques) tandis que Mona relatara et développera des éléments particuliers (discussion avec un voisin ou un collègue de travail).

Cette diversité doit être plus largement exploitée car ces deux méthodes sont complémentaires. Par exemple, un lecteur sera plus sensible à la méthode particulière mais restera indifférent à la méthode globale et vice-versa.

* le type d'articles. Les rédacteurs actuels progressent et c'est tant mieux. Leurs analyses s'affinent, s'élargissent; leurs articles deviennent de plus complexes et de plus en plus longs. Ils correspondent à un type de lecteur intellectuel. Nous sommes en train de glisser vers une situation que nous n'avons pas décidée. Dans les numéros 9 à 11 les articles courts et de premier degré prédominaient. Au vu du numéro 14, ils sont en voie de disparition.

Il y a donc contradiction à vouloir s'ouvrir à un pu-

blic plus large (non seulement pour des objectifs politiques évidents mais également pour augmenter le volume d'abonnements et améliorer ainsi l'autofinancement de la revue) en améliorant la qualité de la forme (photos, couvertures) tout en faisant une revue d'intellectuels.

2. Moyens pour résoudre ces problèmes.

La solution pour résoudre ces problèmes, c'est bien évidemment l'arrivée de nouvelles plumes. Ce n'est pas par manque de volonté que les militants à l'écart actuellement de la rédaction n'écrivent pas. C'est plutôt par manque de formation pour certains (1), un manque de structuration du contenu (2) et un mode de fonctionnement trop flou (3), ce qui fait qu'ils ne savent pas par quel bout s'y prendre.

Malgré tout les efforts que sont prêtes à fournir la Commission de Rédaction et la Commission Formation Politique, il ne faut absolument pas perdre de vue qu'il y a forcément un moment où il faut se jeter à l'eau.

1. Formation à la rédaction

Vu le profil des participants à la session de formation de Prêt, c'est un sujet sur lequel nous avons décidé de ne pas nous étendre très longuement.

La rédaction, c'est en fait le traitement d'une matière. La matière, c'est la documentation; nous y revenons plus loin. Le traitement est quant à lui, conditionné par diverses choses:

- maintien de la doctrine indépendantiste: la refonte et le retirage prochain du 1er niveau de formation permettra de progresser sur ce terrain;
- la maîtrise des techniques de rédaction. Un espace y sera réservé lors de la prochaine session de formation;
- la clarté des critères qui déterminent la place, la fonction des articles et l'espace qui leur est accordé dans la revue.

C'est le sujet du deuxième point.

2. Structure de sommaire.

Notre revue ne doit pas être un simple recueil d'articles assemblés sous une même rubrique sans que cohérence, homogénéité et équilibre ne soient recherchés.

Le danger est d'en arriver à des numéros où l'international ou l'agriculture sont hypertrophiés alors que l'impasse est faite sur la politique nationale ou la culture, par exemple.

Ce genre d'errements ne se produira pas si nous adoptons une structure de sommaire rigoureuse (introduisant des principes de quotas: par exemple, pas plus de 30 % de la surface totale consacré à l'international) mais indicative (à moduler suivant l'actualité et les opportunités).

Cette structure de sommaire s'articule autour des éléments suivants:

- éditorial: c'est un article qui exprime les vues de la direction du journal. Dans notre cas, il porte donc la signature de la Commission de Rédaction ou à défaut du Bureau National. L'éditorial est l'objet d'un effort particulier sur son contenu ainsi que sur la clarté et la qualité de sa rédaction.

Nous distinguerons deux types d'éditorial:

* en rapport avec l'actualité: il consiste à expliquer ou justifier une position ou une activité du M.I.B.
Exemple: n°9 "pas une voix bretonne pour un candidat français";
n°13 "renverser les barrières" (manif' de Rennes);
n°14 "s'opposer à la guerre".

* hors actualité: il s'agit d'approfondir un aspect de la ligne du M.I.B.

Exemple: n°10 "subordination";
n°11 "logique de l'union pour l'union des logiques";

n°12 "vers une économie indépendante"

Pour un meilleur fonctionnement, il est souhaitable de définir des thèmes longtemps à l'avance et ensuite d'avoir une réserve d'éditoriaux en permanence.

- 5 pavés (=articles longs). Les "5 pavés" correspondent à l'aspect analyse et formation de la revue.

* politique nationale: c'est cette rubrique qui suscite le plus d'intérêt chez les lecteurs. On a pu le constater après les articles suivants:

- "scoutien à Calson" n°12
- "manif' de Rennes" n°13

- ce sera très certainement le cas pour l'article sur Jean Groix (n°14).

La rédaction de cet article est confiée à la Commission Relations Nationales/Kuzul Ren Darsmpredou Broadel.

* économie: cette rubrique démontre notre capacité à nous attaquer à des problèmes de fond de l'économie bretonne:

- Nukleel n°8
- Livre Vert Européen n°9
- Commerce Extérieur Breton n°10
- Responsabilité et Responsabilité n°11
- interview agricole Nn°14 & 15

La rédaction de cette rubrique est confiée à la Commission Economique/Kuzul Ren Armerzh.

* culture: cette rubrique doit être un outil pour favoriser les évolutions que nous souhaitons chez les militants culturels:

- Stourm an DEUG n°11
- Télévision n°14
- Diwan n°14

* politique générale: il s'agit d'une rubrique politique qui n'a pas de rapport immédiat avec l'actualité nationale. Un effort de formation particulier doit lui être accordé:

- Piers Monde et Bretagne n°8
- Leçons d'un sondage n°13
- SOS Racisme n°14

* international: le principe d'un quota (ne pas dépasser 30 % du volume total) a été adopté.

Nous distinguerons plusieurs types d'articles suivant les axes définis pour la Commission Relations Internationales/Kuzul Ren Darsmpredou Strevrosdel. Par exemple, certains articles traitent de l'impérialisme mondial:

- Namibie n°9
- D'autres s'intéressent à l'impérialisme français dans le monde:
- Liban n°12
- Comores n°13
- Gabon n°14

L'orientation actuelle est de revenir vers les luttes de libération nationale en Europe et dans l'Hexagone.

- Appoint: c'est l'ensemble des rubriques qui cherchent à être facilement assimilables et agréables à lire (=recherche d'un public plus large).

* Ar Spier: l'aspect satirique de cette rubrique ne signifie pas - bien au contraire - qu'elle ne contient pas de message politique.

Les sources sont multiples; par exemple, pour le numéro 14 elles sont: - radio: "de quoi faire des jaloux";
- "nostalgique de 14-16"

- T.V : "il sentait bon le sable chaud".
"un skouer da vezaf heuliet"
- magazine: "tous les dégoûts sont dans la nature"
- minitel : "40 MF gaspillées par les ptt"
- la matière vient généralement de la presse quotidienne sauf dans ce dernier numéro. Pensez également aux débats auxquels vous assistez ou aux simples discussions, etc ...

C'est une rubrique où tous peuvent participer. Pour cette rubrique comme pour les autres, le problème est d'établir par réflexe la relation entre la matière (que nous définissons dans cet exposé) et son exploitation, c'est à dire, l'article potentiel.

* Courrier des Lecteurs: ils sont plus fréquents actuellement. Bien qu'ils ne soient pas directement de notre fait, il nous appartient de les susciter. Ils nous intéressent à double titre: - ils donnent de la vie au journal; - ils nous fournissent des réactions émanant de l'extérieur.

* TRIBUNE LIBRE: nous devons définir de manière plus précise ce qu'est une Tribune Libre. Il en existe donc de deux types: ● texte d'une personne extérieure au M.I.B. Pour être accepté, il ne doit pas être en contradiction incompatible avec les orientations de la charte (point 6° notamment: "... le M.I.B condamne toute forme de racisme, fascisme ou totalitarisme. Il se veut respectueux des opinions religieuses ou philosophiques de chacun").

Face à un sympathisant qui mène une réflexion intéressante sur un sujet donné, il est de notre rôle à nous d'insister pour qu'elle aboutisse à une Tribune Libre.

De même que le courrier des lecteurs peut donner lieu à une Réponse, la Tribune Libre peut occasionner une N.D.L.R (Note de la Rédaction) - comme ce fut le cas dans le n°14, p53 - où nous commentons au besoin sous un angle critique. Il faut bien entendu y mettre les formes afin de ne pas décourager ce genre d'initiatives.

● autre cas: c'est celui où un militant s'exprime en dehors du cadre fixé par la ligne du M.I.B. C'est la plateforme («la clef de voute») qui doit nous servir de référence pour trancher d'où l'urgence de ce travail).

Ainsi, l'article de Sten "Changements à l'Est" n°12 aurait d'avantage eût sa place en Tribune Libre, tandis que celui de Mons dans le numéro 9 "Etude de la théorie de la nation" répondait plus facilement aux critères d'un article normal engageant la responsabilité du MIB (voir p2 n°14) plutôt qu'une Tribune libre ("n'engage que son auteur").

- * notes de lecture (ou au cas échéant d'un film)
- * poèmes (exemple, p50, n°14);
- * mots croisés
- * bande dessinée
- * brèves économiques
- * brèves celtiques

* brèves internationales

N.B: il est possible de faire passer les brèves sous la forme de photos-légendes, c'est à dire une photo agrémentée de 4 à 5 lignes de texte explicatif.

* rapport d'activité « les militants du MIB en action. C'est une rubrique que nous devons développer. Ceci passe par le remplissage de deux conditions:

- développer notre activité militante;
- savoir la mettre en valeur et l'exploiter dans la revue (sans pour autant verser dans le bluff ou le triomphalisme).

Par exemple, photographier un placard d'affiches ou les banderoles du MIB dans une manif', etc...

Toute activité doit déboucher sur un article, quelque soit son importance ou sa forme. Ainsi, le fait de ne pas avoir exploité la participation de la Fédération Nantaise à la campagne pour J.P Casabonne a été une erreur. De même, la distribution du tract agricole (voir numéro 10, page 2) aurait pu être développée d'avantage: photos échos des discussions avec les agriculteurs, contexte, etc...

En revanche, l'article de Sten sur Scola (salon de l'éducation, n°12) est une excellente illustration de ce que peut être un rapport d'activité. Il n'exige pas une participation massive de militants du MIB. Nous devons compenser notre faiblesse numérique par le sérieux et la qualité de notre travail.

Un rapport d'activité peut tout à fait être couplé avec un article pavé qui constitue en fait l'étude du cadre dans lequel s'est déroulée l'activité en question.

- Exemples: - scola n°12
- soutien à Cabon n°12 (politique nationale)
- Manif' Rennes n°13 (politique nationale)
- Jean Groix n°14 (politique nationale)
- La Haute n°14 (politique internationale)

▲ Un problème devra être résolu. C'est celui de la place de la langue bretonne. C'est le sujet d'un débat interne qui a été introduit dans "Ar Skl." n°12. Le vide d'une attitude clairement définie à ce sujet a par exemple conduit à une critique sur le n°14 (tirage militant - couverture verte) à savoir la présence dans certains articles de légendes d'illustration en langue bretonne (P17; P2); P28).

Structure de sommaire, récapitulatif.

- 5 PAGES
- * éditorial
 - * politique nationale
 - * économie
 - * culture
 - * international
 - * politique générale

APPEND

- * Ar Spier
- * Courrier des Lecteurs
- * Tribune Libre
- * poèmes
- * mots croisés
- * notes de lecture
- * brèves goas
- * brèves celtiques
- * brèves internationales
- * rapport d'activité

B. mode de fonctionnement

C'est le découpage du travail pour la réalisation de la revue en plusieurs étapes et tâches bien précises qui permettra une plus large implication et une meilleure répartition.

1- définir un projet de sommaire (voir n°14, page 55) en Commission de Rédaction + attribution des articles soit individuels, pluriindividuels (exemple: le sondage n°13, signé par Gwendole et Morvan) ou collectifs (Fédérations, commissions). On peut remarquer la majorité écrasante d'articles individuels. Nous travaillons de manière trop individuelle. Les articles pluri-individuels ou collectifs permettent de mettre en oeuvre une complémentarité et une plus large documentation.

2- cette décision enclanche la réflexion sur les thèmes décidés ainsi que la recherche de documentation qui y correspond (celle-ci s'ajoute à la recherche de documentation permanente, voir plus loin).

3- centralisation de la documentation auprès du responsable de la Commission de Rédaction qui la répartit aux rédacteurs (voir étape 1).

4- Rédaction provisoire des articles. Ils sont ensuite remis au responsable de la Commission de Rédaction.

5- Saisie sur informatique + tirage brut sur imprimante.

6- REUNION DE LA COMMISSION DE REDACTION

Le Responsable de la Commission de Rédaction présente les articles, en définit les objectifs, en expose les problèmes qu'ils soulèvent (par exemple, opportunité d'une critique d'une formation de l'Ensav, présence d'une idée non-inclue dans la plateforme ou autre texte de référence, etc...).

Le Responsable facilite la prise de décision pour résoudre ces problèmes, favorise l'enrichissement ou l'amélioration (dans le style, la forme, le contenu des articles), ainsi que pour prendre d'autres décisions (illustrations, par exemple).

Au cours de cette réunion, le projet de sommaire du numéro suivant est défini à cette réunion (renouvellement du processus).

7- réalisation de la maquette: - traitement de texte (soulignements, encadrements, caractères gras et penchés, titrages, etc...)
- insertion des illustrations (composition).

8- impression + tirage: le responsable de la Commission de Rédaction consulte la Trésorerie pour déterminer le volume du tirage au vu des disponibilités et de la circulation (nombre d'exemplaires vendus) des numéros précédents.

9- réactions et critiques

Un certain laps de temps après la diffusion du numéro, la Commission de Rédaction examine et fait la synthèse (destinée à "Ar Skl.") des réactions et critiques. Dans cette optique, il est demandé aux militants (ainsi qu'aux sympathisants) de répertorier sur papier leurs réactions, critiques, remarques, suggestions sur le numéro ainsi que celles qu'ils recueillent. Ceci peut être un point à l'ordre du jour d'une réunion de Fédération

Récapitulatif: mode de fonctionnement de la Commission de Rédaction

NUMERO EN COURS

- 1 - définition du projet de sommaire
- 2 - réflexion et recherche de documentation
- 3 - centralisation de la documentation
- 4 - rédaction provisoire des articles
- 5 - saisie + tirage sur imprimante
- 6 - réunion de la commission de Rédaction
 - modifications sur le n° en cours
 - définition du projet de sommaire du n° suivant
- 7 - réalisation de la maquette
- 8 - impression + tirage
- 9 - réactions et critiques

NUMERO SUIVANT

- 1 - définition du projet de sommaire
- 2 - réflexion et recherche de documentation
- 3 - centralisation de la documentation
- ... et ainsi de suite

Remarques: - Il va de soi qu'au fil de ces étapes la Commission de Rédaction peut compter sur le soutien logistique de "Ar Skl."
- Il faut noter tout particulièrement le parallélisme (renouvellement du processus) qui fait coïncider l'étape 6 du numéro en cours avec l'étape 7 du numéro suivant. C'est non seulement nécessaire (gagner du temps) mais également possible (à partir de l'étape 6 les rédacteurs et les militants occupés à la documentation ont terminé leur travail sur le numéro en cours).

CONCLUSION: l'objectif est d'arriver à une régularité trimestrielle (se fixer des dates-butoirs: par exemple, que le numéro 15 soit sorti pour la Gouel Broadel ar Brezhoneg de Carhaix). A plus long terme, cette régularité - qui devrait déboucher vers un allègement du travail pour les militants - permettra d'envisager soit:
- une amélioration de la régularité (bimensuelle);
- l'édition d'un bulletin d'information bi-hebdomadaire qui privilégie les faits (et réserve l'analyse à d'autres supports);

- l'édition régulière de documents (semestrielle par exemple):

Da skouer: *	plateforme;	} décisions en cours
*	plaquette éco;	
*	recueil de citations;	
*	brochure sur l'I.T.N;	
*	brochure sur les Relations Internationales;	
*	recueil de textes politiques de référence de l'Ensav	
*	etc...	

Le choix entre les différentes possibilités se fera en temps voulu suivant la stratégie que nous voulons adopter. Soit continuer pour construire une avant-garde indépendantiste (3ème solution: documents) ou se diriger vers une diffusion de masse (bulletin d'information), seuls ou en association avec d'autres groupes.

II. Documentation permanente.

Dans le prolongement de la Session de Formation, une réflexion a été menée sur la recherche permanente de documentation nécessaire à notre revue. Voici un exemple de nomenclature à étudier par les Commissions concernées.

1. EMSAV:
 - * une rubrique est consacrée à ce domaine dans "Ar Skl." (coupures de presse).
 - * la Commission Relations Nationales doit être attentive aux autres journaux de l'Emsav ("Avenir de la Bzh", "Brenaf", "Emgann", "le Peuple Breton",...) et s'organiser en conséquence. Par exemple, faire en sorte que chaque journal soit lu par au moins un militant qui donner un compte-rendu de chaque numéro, similaire à celui fait pour "I/nis" (voir 9 réactions et critiques dans 'mode de fonctionnement de la Commission de Rédaction').
Un outil pour cela: le surligneur-fluo.
2. ECONOMIE:
 - 2.1 agriculture (répertoriée par les sous-rubriques ci-dessous):
 - 2.1.1-opinions et témoignages.
 - 2.1.2-environnement/écologie.
 - 2.1.3-syndicats/syndicalisme.
 - 2.1.4- production porcine.
 - 2.1.5-aviculture.
 - 2.1.6-production laitière/quotas laitiers
 - 2.1.7-formation/enseignement.
 - 2.1.8-commerce extérieur agricole.
 - 2.1.9-divers.
 - 2.2 mer
 - 2.2.1-construction navale.
 - 2.2.2-pêche.
 - 2.2.3-commerce maritime.
 - 2.2.4-aquaculture, conchyliculture, pisciculture, etc...
 - 2.2.5-environnement/écologie
 - 2.2.6-formation/enseignement.
 - 2.2.7-Divers.
 - 2.3 aménagement du territoire
 - 2.4 industrie
 - 2.5 divers économie
3. SOCIAL:
 - 3.1 légalisation
 - 3.2 syndicat/syndicalisme
 - 3.3 événements
 - 3.4 divers
4. INTERNATIONAL: * L.L.N en Europe + documentation ponctuelle
5. JEUNESSE/EDUCATION:
 - 5.1 université
 - 5.2 lycées
 - 5.3 emploi
 - 5.4 divers
6. CULTURE:
 - 6.1 langue
 - 6.2 art
 - 6.3 patrimoine
 - 6.4 divers

III. Daol Neur / Congrès National.

Les dates du Congrès National/Daol Neur du M.I.B ont été fixées au week-end de Pâques soit le dimanche 31 mars et le lundi 1er avril; à Prat (même lieu que celui de la session de formation.

Comme les autres années, les camarades qui, pour raison majeure, ne pourront pas y participer, sont invités à remettre leur procuration au camarade de leur choix.

L'ordre du jour aura la structure habituelle:

- 1° Rapport général (porte parole);
- 2° Rapport interne (secrétaire);
- 3° Rapport financier (trésorier);
- 4° Rapport des Fédérations (Mantou, Rennes, Basse Bretagne, Paris);
- 5° Rapport des Commissions (Rédaction, Formation Politique, Economique, Jeunesse, Relations Nationales, Relations Interceltiques, Relations Internationales).
- 6° Perspectives et stratégies.
- 7° Actions;
- 8° Travaux en cours;
- 9° Questions diverses;
- 10° Elections des Responsables.

Cet ordre du jour sera développé dans le prochain numéro de "Ar Skl." après réception des rapports des différents responsables. (date limite: 15 mars). Au cours de ce week end des temps seront aménagés pour la Formation Politique et pour un débat interne notamment celui sur l'emploi de la langue bretonne par le M.I.B.

Les militants trouveront dans ce même courrier le bulletin de participation qu'ils devront faire parvenir au secrétaire avant le mercredi 28 mars.

IV. Informations diverses.

* dossier spécial: les militants à jour de cotisation peuvent demander au local le dossier de presse sur l'affaire Jean Groix.

* Gouel Broadel ar Bzq: elle aura lieu les 17, 18 et 19 mai. Le M.I.B y tiendra un stand comme chaque année le dimanche. Nous commanderons un stand de la longueur maximale (4m); l'année dernière, avec 3m, nous étions vraiment à l'étroit.

* Relations nationales: la Commission Relations Nationales du M.I.B a contacté P.O.S.L. par courrier, pour proposer une rencontre. Par négligence ou volonté délibérée cette organisation n'a toujours pas répondu, quatre semaines après l'envoi de ce courrier.

* Relations internationales: la revue canadienne en langue anglaise "Resistance" a demandé un article général sur la lutte de libération nationale en Bzh. Gwendal, responsable de la Commission Relations Internationales s'est rendu en Catalogne (Barcelone) pour raisons professionnelles au mois de décembre. Cela a été l'occasion d'approfondir des contacts par courrier depuis plusieurs années. 2 revues réclament des articles et une radio souhaite une interview.

Le P.N.O (Parti Nationaliste Occitan) en relation avec le M.I.B depuis Août '90, a publié dans sa revue "Lo Lugarn" un article tendancieux. Sous le titre "les langues celtiques en Grande Bretagne", l'auteur fait preuve d'un manque de documentation préoccupant puis conclut son article de la manière suivante: "il reste un problème à résoudre: l'Ecosse administrative ne correspond pas à l'Ecosse ethnique. Sur ce point, les Ecossais semblent être aussi aveugles que les Bretons". Nous avions déjà fait connaissance de vive voix avec ce type de point de vue du PNO, en '87 à Marseille. Morvan Koarer, responsable des Relations Celtiques prépare une réponse courtoise mais ferme.

* **Alés hauteur du calendrier:** le 8 mai (Férié) tombe un mercredi et l'Agencion (Férié également) tombe un jeudi, 9 mai le lendemain. Excellente occasion pour réunir une Commission (Rédaction par exemple, pour peaufiner le numéro 15 de '1/n° qui doit sortir avant la Fête de Carhaix;

Economique pour avancer dans la plaquette éco; un groupe de travail (plateforme).

* **nouvelles adhésions:** Boparah (Nantes); Anton (Prat); Tangi (Bennes); Benez (Paris).

* **minitel/répondeur:** il est rappelé aux militants qu'ils peuvent laisser leurs messages sur le répondeur téléphonique (40/74/51/05) ou sur le Minitel (3614CHEZMIR).

* **Tee-shirts:** Yoran (Fédération Basse Bretagne) a proposé de faire un tee shirt destiné à marquer les esprits: autour d'une carte de Bretagne, la phrase "Je suis indépendantiste"/"Me 'zo dizalc'hour".

II. Plateforme.

Le Groupe de Travail sur la Plateforme s'est réuni récemment. Il s'agissait avant tout de se fixer une méthode de travail, plus précisément définir un plan pour cette plateforme. Même si le n°8 de "Ar Skl." (entièrement consacré à la plateforme) a été maintenu comme outil de travail, les distances prises avec la plateforme originelle quant à sa forme sont de plus en plus larges.

Un projet de plan plus détaillé que dans le B.I n°8 a émergé:

0°/ préambule ou introduction (ce rôle peut être tenu par la plateforme);

1°/ Bretagne = nation.

Ce premier point consiste à démontrer objectivement que la Bretagne est une nation. Un piège à éviter est celui de glisser vers un discours scientifique (théorie de la nation) qui s'écarte de la vocation militante de la plateforme.

La conclusion partielle de ce premier point affirme le droit de la nation bretonne à l'autodétermination (indépendance = droit), textes internationaux à l'appui.

2°/ Bretagne = nation dominée: analyse de la situation (économique, sociale, culturelle) de la Bsh. Mettre en évidence les conséquences du rapport de domination de la Bretagne par la France.

Conclusion partielle: démontrer la nécessité de la lutte de Libération Nationale (indépendance = intérêt).

3°/ La nature de ce combat (cf "quelques points d'orientation" dans la plateforme originelle, "Ar Skl." n°8).

4°/ Stratégie (pour atteindre cet objectif)

Ce point englobe plusieurs sous-titres:

- avec qui ? (quelles alliances?)

- comment ? (quelles formes de lutte ?).

(comptes de presse dans le prochain numéro).

gouere / juillet '91

n°15

SKLERIJENN

bulletin interne du mib



De même que le numéro 8, ce numéro de "Ar Skl." est entièrement consacré à la plateforme. Voici l'état du travail auquel a abouti le Groupe de Travail sur la plateforme avant de le soumettre à un premier examen.

PLATEFORME INDEPENDANTISTE

"Rien n'est plus cher que l'indépendance et la liberté"

0. Préambule / introduction

Ce rôle peut être tenu par

la charte.

1. Bretagne, une nation.

Notre engagement repose avant toute chose sur la reconnaissance d'un fait national breton. La Bretagne est une Nation, un Peuple.

Cependant, il se pose un problème de définition: le terme "nation" a été galvaudé au XVIIIème siècle et depuis la Révolution Française de 1789 par les penseurs bourgeois de l'Etat Français, pour désigner l'ensemble des populations du territoire qu'il domine. Cette conception opportuniste et arbitraire assimile de fait l'individu non pas au citoyen libre d'une communauté humaine mais au sujet d'un Etat.

En revanche, la définition élaborée par Stalin est généralement reconnue comme l'une des plus objective et scientifiquement rigoureuse:

"Une nation est une communauté humaine stable, historiquement constituée, née sur la base d'une communauté de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique, qui se traduit par une communauté de culture" (Staline).

stable: la nation bretonne existe depuis plus de 1 000 ans. Elle a supporté la perte de son Etat, des guerres, un génocide partiel, un exode massif, l'amputation d'une partie de son territoire et une déculturation forcée.

historiquement constituée: la nation bretonne est née d'événements étrangers à l'histoire de France. Elle a même assisté à la création du Royaume de France. Son existence comme pays indépendant est consacrée par l'histoire depuis 845 date de la victoire de Nevenoe sur les Francs. Une tradition nationaliste s'est maintenue au sein du Peuple Breton, depuis la défaite militaire de Sant Albin en Hilbersh (1488) et le Traité de 1532.

née sur la base d'une communauté de langue: la langue bretonne (de type celtique brittonique) est une référence fondamentale pour la nation bretonne, bien qu'elle soit devenue minoritaire au sein du Peuple Breton. Elle a joué un rôle déterminant dans la formation historique de la nation, en tant que signe d'identification.

De plus, une langue est plus qu'un assemblage de mots, elle est d'abord une syntaxe, laquelle révèle la structure mentale de ce lui qui l'utilise. Cette construction de pensée est renforcée par la vie communautaire.

née sur la base d'une communauté de territoire: L'Etat Breton indépendant s'est instauré sur l'ensemble de la péninsule de peuplement breton. Le territoire national breton, constitué de 9 évêchés pendant l'indépendance est demeuré stable et recouvert depuis la Révolution de 1789, 5 départements de la République Française (Côtes d'Armor, Finistère, Ile et Vilaine, Loire Atlantique et Morbihan).

L'existence d'un territoire bien délimité a depuis toujours largement contribué à ce que la Bretagne s'affirme en tant qu'entité distincte de ses voisins (France et Angleterre) ayant des visées expansionnistes sur elle et à ce que le Peuple Breton soit conscient de son unité.

née sur la base d'une communauté de vie économique: la position géographique de la Bretagne lui confère une vocation très prononcée pour les échanges internationaux, notamment maritimes ce qui est en contradiction évidente avec la vocation continentale de la France.

née sur la base d'une communauté de formation psychique:

communauté de culture: la culture nationale est la synthèse des éléments précédents.

CONCLUSION: si la Bretagne est une nation, il est un droit légitime et irrénonciable qui ne lui est pas appliqué: c'est le droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes ou Droit à l'Autodétermination qui est universellement reconnu:

"Tous les Peuples ont le Droit à l'Autodétermination et à l'Indépendance. L'assujettissement des Peuples à la domination étrangère constitue un grave obstacle au maintien de la paix et à la sécurité internationale et au développement des relations pacifiques entre les Peuples".
(Résolution du 14 décembre 1970 à l'O.N.U.).

"Tout Peuple a le droit imprescriptible et inaliénable à l'autodétermination. Il définit son statut politique en toute liberté, sans aucune ingérence étrangère extérieure".
(Déclaration Universelle des Droits et des Peuples à Alger le 4 juillet 1976).

2. Bretagne, une nation dominée.

Depuis 1488-1532, perte de l'indépendance, la Bretagne subit une oppression de la part de la France.

Cette domination n'épargne aucun aspect de la vie nationale et de la société bretonnes.

L'Histoire témoigne que la prospérité de l'économie bretonne dépend pour une large partie de la souveraineté nationale.

Au Moyen Age, le Duché de Bretagne qui développe un commerce maritime prospère excite la convoitise de ses deux voisins, France et Angleterre. Après la perte de l'indépendance, au 16^{ème} et 17^{ème} siècle, la dynamique économique reste presque intacte bien que la France fait la loi en Bretagne et y commence un pillage organisé à travers de multiples ispôts.

Au 18^{ème} siècle, le protectionnisme du pouvoir français et son expansionnisme font perdre des marchés à la Bretagne.

De 1850 à 1950, tout bascule. Les zones agricoles sont distribuées sur l'Hexagone par le pouvoir français. Alors que des régions françaises (Bassin Parisien, Champagne, ...) s'accaparent les productions à forte plus value (céréales, betteraves, ...), les Bretons doivent se contenter des productions pénibles et peu rentables (élevage, ...). Or, à cette époque, c'est le capital dégagé par les gains de productivité dans l'agriculture qui permet d'enclencher un processus d'industrialisation: la Bretagne - mis à part le Pays Nantais - est exclue de la Révolution Industrielle. De plus, le commerce maritime ne survit pas à l'empire: les mines, les forges et l'industrie périssent.

Ce long déclin aggravé par les guerres aboutit logiquement à l'exode massif et au désert touristique. Pour les technocrates français, auxquels s'ajoutent désormais leurs homologues européens, la Bretagne est jugée impropre à une réelle activité économique. Ils comptent sur le déperissement des structures économiques encore en place et sur l'exode massif des actifs vers la France. Le littoral breton est appelé à devenir une zone de repos pour un tourisme de luxe. La liquidation des activités portuaires à Saint Nazaire (chantiers navals, AFO, etc...) et des grosses unités de production (SNIAS) vise à supprimer sur le littoral breton cette ville prolétarienne dont les usines polluantes gênent l'usage de marque de la station balnéaire de luxe de la Baule.

Il s'est maintenu jusqu'à nos jours une tradition nationaliste au sein du Peuple Breton:

* dès 1491, des soulèvements populaires se manifestent contre la perte de l'Indépendance.

* 1590: Les partisans de Mercœur entreprennent de restaurer l'Indépendance.

* 1675: Les "Bonnets Rouges", insurgés paysans conduits par Bastian ar Balp, revendiquent les armes à la main la "Liberté Américaine". Ce soulèvement national et social, déclenché par l'instauration de nouveaux impôts par le pouvoir royal français, sera réprimé dans le sang: massacres, pendaisons massives, prises d'otages, etc...

* 1718: Les "Frères Bretons" prennent contact avec l'Espagne dans l'espoir de la France, en vue d'une alliance contre la France. Une fois en route, l'insurrection est matée dans le sang. Deux ans plus tard (1720), les leaders de la révolte (Pontalleg, La Rouërie, Talluet) sont décapités à Nantes.

* 1789 à 1810: La Révolution Française liquide unilatéralement les derniers vestiges du statut d'autonomie de 1532 (dont l'existence du Parlement de Bretagne).

Les Conspirateurs de l'Association Bretonne impulsent la Chouannerie. Durant ces années de guerre d'embuscades, la Bretagne sera ingouvernable.

* 1870: pendant la Guerre de la France contre la Prusse, le loyalisme de l'Armée de Bretagne est fortement mis en doute par le gouvernement français. Sur ordre de ce dernier, plusieurs milliers de conscrits bretons meurent de faim, de froid et de maladie au camp de concentration de Corlieu, dans l'ouest de la France.

* 1890: comme dans de nombreuses nations sans Etats d'Europe, le mouvement national contemporain fait son apparition.

* 1911: naissance du Parti Nationaliste Breton qui se prononce pour l'Indépendance.

Le développement économique de la Bretagne - lié à l'essor du secteur agro-alimentaire - est un défi lancé à ces schémas technocratiques. Il en fausse les ambitions et les calculs.

Or, cette expansion du secteur des PME-PMI n'est pas assurée. Par exemple, les productions agro-alimentaires nécessitent une politique de formation et un environnement économique approprié: c'est une question de pouvoirs de décision politique. Ils nécessitent également une politique économique et internationale qui va à l'encontre des choix de l'Etat Français: c'est une question de souveraineté nationale.

La domination de la France sur la Bretagne ne se limite pas au plan économique. L'Histoire de Bretagne est en fait la chronologie des agressions perpétrées par ce pays dans le but de détruire notre conscience et notre unité nationales.

* **Intégrité du territoire national:** de toutes les infâmies que la France ait fait subir à la Bretagne, la partition du Pays Nantais (ou département de la Loire Atlantique) figure au nombre des premières.

En effet, le Pays Nantais est séparé du reste de la Bretagne depuis un décret de 1941 pris sous le gouvernement de Vichy (collaborateur avec l'Allemagne nazie), ce qui a entériné la loi sur la régionalisation de 1972.

Depuis, la Région des Pays de Loire mène une campagne de propagande pour liquider la conscience bretonne des Nantais en visant notamment la jeunesse.

Ce découpage administratif ne tient pas de l'absurdité: il a pour effet d'empêcher le décollage économique de la Bretagne (amputée de la région la plus industrialisée), et de détruire la conscience nationale du Peuple Breton.

* **sur-exploitation sociale:** bien qu'écartée de la Révolution Industrielle par la France, la Bretagne n'en a pas moins été soumise à la logique du capitalisme. Dépourvue d'une économie capable de fournir des emplois, la Bretagne sera longtemps considérée comme une réserve de main d'oeuvre à bon marché pour l'économie française et de chair à canon.

La révolte latente réapparait en 68 et 72 et obtient d'ultimes concessions, mais c'est le retour du libéralisme économique total et le développement des multinationales. Des usines-pirates, véritables chasseurs de primes profiteront d'une absence relative de traditions de luttes ouvrières pour amasser un maximum de profit aux dépens des travail-

1914-18: il est intéressant de se pencher sur les rapports démographiques de la Bretagne après la première Guerre mondiale. 240 000 soit 2 Bretons pour 1 Français en proportion, périrent dans ce carnage organisé pour le profit de l'économie capitaliste française en crise.

Cette guerre contribua à affaiblir d'avantage la vie économique de la Bretagne, d'une part et à faire régresser la conscience nationale du Peuple Breton.

Cependant, le mouvement national, sa fraction la plus consciente, s'exprimera désormais d'une manière plus radicale.

1932: première action armée. Le groupe clandestin armé, "Gwerz ha Du" détruit à l'explosif la veille de son inauguration le "Monument de la Honte" qui commémorait l'annexion de 1532.

1939-45: lors de la seconde guerre mondiale, la lutte de libération nationale se pose en termes de guerre.

DEPUIS 1958: le mouvement national commence à prendre sa forme moderne. Le CELTB (Centre d'Etudes et de Liaison des Intérêts Economiques Bretons) réclame tout d'abord un aménagement économique. Plus tard le MOB (Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne) en formule la continuité politique.

Ensuite, l'UDB (Union Démocratique Bretonne) pose le problème de la libération sociale.

1963: naissance du FLB (Front de Libération de la Bretagne) puis FLB-ARB (Armée Révolutionnaire Bretonne) à partir de 69. L'action clandestine vise les symboles du pouvoir français en Bretagne (casernes de CRS, de gendarmerie, bâtiments militaires, de douanes, de perception des impôts, de police politique, d'ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi), d'URSSAF, de COSEMA (extraction d'uranium), Palais de Justice, Hôtel de Région des Pays de Loire, etc...).

1977 et années suivantes: en parallèle à l'action armée, des jeunes indépendantistes s'insoumettent à la conscription militaire française. Ils sont condam-

nés à des peines de prison ferme. leurs bretons et imposent des cadences inornales n'hésitant pas de surcroît à abandonner les structures locales, pour aller s'implanter ailleurs dans les néo-colonies françaises.

* **langue:** comme pour toutes les autres nations, la langue est un élément fondamental de la culture nationale bretonne. Il est donc tout à fait logique que la France ait toujours eu la volonté raciste et fanatique de la détruire.

Cette volonté est apparue depuis l'Ordonnance de Villers-Cotterets (1539) faisant du français la seule langue officielle de Royaume. Elle s'est manifestée plus clairement à partir de la Révolution française de 1789. Sa mise en oeuvre s'est systématisée à partir de la création de l'Ecole Publique de Jules Ferry par l'usage de méthodes coercitives visant à traumatiser les enfants surpris à parler la langue (avec incitation à la délation). Aujourd'hui, l'emploi de ce type de procédés n'est plus nécessaire compte tenu de la forte décroissance de la langue au sein du Peuple Breton.

La France continue aujourd'hui sa politique d'extermination en entravant par de multiples blocages la récupération de la langue bretonne.

De plus, de par sa surexploitation économique et sociale, de par son ethnocide et génocide partiels, le Peuple Breton, dans le Passé comme à présent subi une oppression qui a pour but de faire de notre pays, un territoire dépendant de la France.

CONCLUSION

L'Autodétermination et l'Indépendance est non seulement un Droit pour le Peuple Breton; c'est également son intérêt. C'est une condition nécessaire pour la maîtrise, la reconstruction de son économie nationale, sa survie en tant que nation..... La lutte de libération nationale de la Bretagne va de plus dans le sens de l'Histoire en ce qu'elle tend à affaiblir l'impérialisme français.

Les intérêts de la Bretagne et de la France sont irrémédiablement opposés.

nés à des peines de prison ferme.

Aujourd'hui, L'EMSAV-mouvement national breton s'exprime à travers ses organisations politiques, sectorielles et culturelles. Il développe par exemple son système d'éducation et étend son action à la jeunesse et au terrain économique.

B I L A N

La nation bretonne existe toujours. La déculturation et l'émigration massive liée au sabotage de notre économie ne l'ont pas détruite.

Psychologiquement, l'école française (publique ou privée, laïque ou confessionnelle), l'Eglise, l'armée française, les guerres, les médias (radio, TV, presse) cherchent à substituer la conscience française mais de manière souvent confuse, la conscience nationale bretonne a survécu à l'égalité dans les esprits. Le Peuple Breton, bien que déclinant relativement, est encore conscient de son unité. Nous concluons que la réalité historique du Peuple Breton est incontestable.

3. La nature de ce combat.

Le M.I.B est une organisation dont le but final est l'indépendance nationale de la Bretagne. L'indépendance, c'est le maximum de souveraineté qu'un Etat puisse exercer. La souveraineté nationale est une condition à la dignité et à l'épanouissement politique, culturel, économique et social d'une communauté nationale. Cela ne peut pas se réaliser sans la Séparation, c'est à dire la destruction de tous les liens de soumission politique, économique, militaire et culturel. La concrétisation de ce processus est la construction d'un état indépendant doté de tous les attributs de la souveraineté (gouvernement, parlement, diplomatie, défense...).

La lutte que nous menons pour atteindre cet objectif se réfère au nationalisme, en tant que valeur irremplaçable des peuples en lutte pour leur émancipation. N'étant pas une fin en soi, il doit être dépassé lors de la réalisation des objectifs qu'il s'est fixés. Le mot 'nationalisme' est un terme qui reste parfois ambigu et sujet à de multiples interprétations. Ainsi, les ennemis les plus directs de la Bretagne développent sans cesse des thèses nationalistes françaises. Il est évident que nous ne situons pas dans cette sphère et que nos engagements sont diamétralement opposés. Le 'nationalisme' français est de type étatique, il s'agit d'une doctrine -dont la frontière avec le racisme est imprécise- qui vis à défendre les structures étatiques en place. En affirmant que tous les habitants de son territoire sont de même nationalité (celle du groupe dominant), le nationalisme étatique français vise à faire disparaître par la contrainte et la violence les traits nationaux des nations dominées. En opposition, le nationalisme dont nous nous réclamons est de type ethnique. De nature progressiste, il est un moyen privilégié au service de la libération du Peuple Breton. Il se justifie par la nature de notre combat qui est une lutte de libération nationale et sociale. Il se caractérise ni par un repli sur soi ou une volonté d'autarcie, ni par le chauvinisme, le fascisme et le racisme que nous rejetons d'un seul bloc, mais comme un moyen d'affirmer notre spécificité et de reconquérir notre souveraineté tant politique, culturelle qu'économique et sociale.

L'indépendance permettra notamment l'ouverture sur le monde. Elle offrira à la Bretagne la liberté de participer à un nouveau type de relations internationales fondé sur une meilleure coopération entre les Peuples, ce que la domination française rend impossible actuellement.

Nous sommes conscients que la défense des intérêts du Peuple Breton nécessite des mesures immédiates en attendant que l'indépendance garantisse la stabilité nécessaire. Ces mesures immédiates sont des étapes dans le processus de libération nationale. Ils peuvent prendre la forme d'aménagements culturels (statut de langue officielle, ...), économiques (représentation directe à Bruxelles, ...) ou politiques (rémunification administrative, statut d'autonomie nationale, ...). Se battre pour des réformes n'entraîne pas nécessairement une dérive vers le réformisme. Cette attitude est une question de réalisme. Il s'agit d'éduquer progressivement le Peuple Breton, secteurs par secteurs à la reprise en main totale des destinées de la nation bretonne. De même, la nécessité d'introduire des réformes dans la lutte de libération nationale ne remet pas en cause la nécessité de l'existence d'une organisation indépendantiste aujourd'hui en Bretagne. Les tenants de la 'théorie des paliers successifs' affirment au contraire que toutes les forces du mouvement national doivent se concentrer et s'unifier autour des étapes intermédiaires avant d'envisager l'étape suivante. Le fait que les indépendantistes soient organisés de manière autonome au sein du mouvement national ne correspond pas à une volonté de division mais à une volonté de clarté.

En effet, la différence entre indépendantistes et régionalistes est importante. C'est une question d'identité politique; les indépendantistes ne sont pas des 'régionalistes extrémistes'. Tandis que les régionalistes et les autonomistes envisagent l'avenir de la Bretagne en terme d'aménagement dans le cadre de la France, les indépendantistes le font en termes de rupture d'avec cet Etat. L'indépendantisme n'a rien à voir avec une question de régionalisme ou de décentralisation; c'est l'exercice du droit à l'autodétermination pour la Nation bretonne.

De plus, le nationalisme n'est pas un projet de société; il n'est pas de nature à répondre à tous les problèmes et aspirations du Peuple Breton. L'indépendantisme ne consiste pas à vouloir rassembler de manière confuse tous les Bretons, sans tenir compte des différents intérêts des différentes classes sociales, mais de construire et de promouvoir un projet politique avant tout au service des classes populaires car elles sont les véritables détentrices de la nation bretonne. C'est en fonction de ces principes que les indépendantistes incluent dans leur stratégie de libération nationale la démarche progressiste. (...)

4. Comment mener ce combat ?

Quelques aspects de stratégie

Le rôle d'une plateforme n'est pas de décrire la tactique d'une organisation à un moment donné. Celle-ci doit être remise en cause et réajustée aux nécessités de chaque situation. C'est notamment le rôle que joue le Dael Neur/Congrès National du M.I.B. Nous nous limiterons ici à définir les principes permanents qui guident nos choix en matière de stratégie.

La stratégie d'une organisation politique, c'est la planification des moyens que celle-ci se donne pour atteindre une finalité. C'est donc l'objectif d'une lutte qui détermine comment celle-ci doit être menée.

Notre but final à nous, indépendantistes, c'est l'indépendance nationale de la Bretagne. Une lutte de libération nationale est un processus historique qui concerne le peuple dans son ensemble. Elle ne peut donc pas être le monopole d'une organisation ou d'un parti unique.

La stratégie indépendantiste est en conséquence une stratégie de rassemblement qui prend la forme d'alliances clairement définies.

LES CLASSES SOCIALES

Mettre en avant le caractère national de notre lutte, ce n'est pas refuser ou ignorer l'existence de plusieurs classes sociales au sein du Peuple Breton: bourgeoisie, petite bourgeoisie, classe ouvrière et classe paysanne.

Une grande partie de l'efficacité de notre combat dépend de notre capacité à dégager les attitudes des diverses stratégies des diverses catégories de la société bretonne envers la lutte de libération nationale et ses objectifs. Cette analyse a pour but de constituer les alliances nécessaires à la réalisation d'objectifs concrets (étapes), sur des bases et dans des limites rigoureusement définies.

Ainsi, le Mouvement Indépendantiste, organisation progressiste, s'est prononcé pour le frontisme.

Le frontisme, c'est l'alliance temporaire que le peuple travailleur (classe ouvrière, paysannerie, petite bourgeoisie) noue avec la bourgeoisie nationale (fraction de la bourgeoisie bretonne dont les intérêts concordent avec un desserrement de la domination française, par opposition à la bourgeoisie compradore dont les intérêts sont totalement liés à l'impérialisme). Cette alliance a pour but le franchissement d'étapes communes à la lutte de libération nationale (rémunification de la Bretagne, autonomie nationale, par exemples...).

Nous y soumettons toutefois une condition: que la bourgeoisie nationale n'entrave pas l'action des progressistes au sein de cette alliance.

Ce choix est lié au contexte historique dans lequel nous sommes actuellement. L'application de ce principe se limite au cadre de la lutte de libération nationale. Il ne signifie en aucune mesure que la bourgeoisie, une fois l'indépendance acquise, devra conserver le pouvoir économique et ainsi étendre son hégémonie sur l'ensemble de la société bretonne et du pays.

Pas plus qu'une division du bloc national, cet éclaircissement n'est ni une trahison, ni une renonciation au caractère progressiste de l'indépendantisme. Par la définition de places, de tâches et d'objectifs plus précis, cette position permet un renforcement qualitatif et quantitatif du mouvement national.

UNE APPLICATION CONCRETE DE CES PRINCIPES

Dans un conflit entre capital breton et capital français, nous ne sommes pas neutres. Nous sommes du côté du premier contre le second. Il ne s'agit pas là d'une question de sentiments patriotiques, mais de stratégie et de réalisme.

Si l'un des objectifs de l'indépendance est l'appropriation nationale des moyens de production, de distribution et d'échange, autant que le Peuple Breton s'approprie d'une économie florissante plutôt que de ruiner sur un désert. Encore faut-il pour cela reconnaître un rôle à la bourgeoisie nationale dans la sauvegarde -voire le développement-, si c'est possible- de l'outil national, même si ce rôle est limité dans le temps.

EMSAV: Le Mouvement National Breton.

Nous ne sommes ni les premiers dans l'Histoire, ni les seuls actuellement en Bretagne à mener un combat sur les bases du nationalisme breton.

Comme nous l'avons vu précédemment ("Bretagne, une nation dominée"), nous sommes les héritiers d'une longue tradition: depuis la perte de la souveraineté nationale (1488-1532), toutes les générations ont revendiqué sous des formes et des intensités différentes la liberté pour le Peuple Breton. Aujourd'hui, c'est l'Emsav - Mouvement national breton- qui est le dépositaire de cet héritage.

L'Emsav, c'est l'expression multiforme de la nation bretonne en lutte -à divers niveaux de conscience- à travers l'ensemble des individus et des organisations qui le compose.

Le succès de la lutte de libération nationale dépend bien entendu de l'adhésion à ce projet de la majorité la plus large du Peuple Breton. Ce dernier est loin d'être homogène. En conséquence, il faut que toutes les catégories du Peuple Breton pouvant contribuer à l'émancipation du Peuple Breton -de manière aussi minime que ce soit- puisse se reconnaître dans une composante de l'Emsav.

Concrètement, cela signifie que par exemple, les classes sociales que nous avons évoqué précédemment doivent chacune se reconnaître dans les projets politiques des différentes composantes du Mouvement National, ou encore que les organisations sectorielles de l'Emsav doivent investir tous les aspects de la vie nationale bretonne: syndicalisme ouvrier, agricole, étudiant; organisations de jeunesse, de femmes; ...

Pour avancer vers ces clarifications, pour établir les consensus nécessaires aux luttes communes et les mettre en pratique, nous souhaitons des rencontres régulières et des espaces d'expression propres au Mouvement National.

LA POLITIQUE FRANÇAISE

Ce qui n'est pas toujours clair pour certaines composantes du Mouvement National l'est pour nous: nous n'appartenons pas à l'échiquier politique français. En d'autres termes, les indépendantistes ne sont ni de droite, ni de gauche dans le sens des références de la politique française. Cela ne signifie pas pour autant que nous fassions l'impasse sur la question sociale, nous l'avons montré précédemment. Au contraire, nous considérons qu'il est de notre devoir de reprendre en charge cet aspect de la vie nationale bretonne -ainsi que de tous les autres. En effet, les partis politiques français ne cessent de montrer leur incapacité à apporter des solutions concrètes aux problèmes qui se posent en Bretagne lorsqu'ils ne sont pas ouvertement les collaborateurs des agressions tous azimuts que la France perpétue en Bretagne.

C'est là que réside l'ambiguïté qu'il y aurait à subordonner la lutte pour la souveraineté de la Bretagne au soutien à un courant politique français pour en être finalement une force d'appoint, en particulier, un laboratoire d'idées et un réservoir de militants voués à l'échec et à la récupération.

Nous misons quant à nous, l'avenir de la Bretagne sur la capacité du Peuple Breton à organiser lui-même sa lutte de libération nationale. En rupture vis à vis de la politique française, notre combat se pose en termes de séparation de la Bretagne vis à vis de la France.

Toutefois, la politique française en Bretagne ne se limite pas à la main-mise de politiciens bourgeois sur les institutions françaises dans notre pays. Son influence pénètre la grande majorité de la société civile. En particulier, nous devons prendre en compte l'existence de syndicats, de mouvements associatifs (etc...) qui mènent aussi des activités -sous des formes et à des degrés divers- pour le changement mais sur des bases autres que celles du nationalisme breton. Nous devons les soustraire à l'influence néfaste des partis français (de gauche, dans la majorité des cas) pour éviter que leurs efforts soient récupérés par des intérêts politiques contraires à ceux du Peuple Breton. Il ne faut donc pas renoncer à nous associer avec ces militants non-nationalistes dans les luttes concrètes, afin de nous enrichir au contact de leurs expériences et de mener auprès d'eux une action d'agitation et de propagande.

Pour une politique internationale indépendantiste.

La mondialisation des échanges et de l'information augmente pour les indépendantistes la nécessité d'avoir une politique internationale guidée par nos principes progressistes et adaptée à nos intérêts.

Nos alliés seront ceux qui -organisations ou états étrangers- feront avancer la lutte de libération nationale en Bretagne, soit directement par leur aide, ou indirectement par les coups qu'ils porteront à l'impérialisme français.

Nos alliés les plus proches sont donc en premier lieu les nations dominées de l'Hexagone: Catalans et Basques du nord, Corses, (etc...), également les colonies françaises d'outre-mer: Guadeloupiens, Polynésiens, Kanaks, Martiniquais, Réunionnais, Comoriens, Guyanais ainsi que les révolutionnaires français qui dans leur combat pour la destruction de l'Etat Français soutiennent le droit à l'indépendance pour les nations dominées:

Le renforcement des structures de la C.E.E (avec notamment le Marché Unique en 1992) consiste en fait à ce que les états impérialistes d'Europe occidentale délèguent une partie des attributs de leur souveraineté à un pouvoir supranational. Cette nouvelle donne ne nous place pas dans une situation plus désavantageuse dès lors que nous savons identifier les nouveaux dangers et qu'en conséquence nous développons et renforçons les alliances qui correspondent à cette nouvelle situation. En premier lieu, les luttes de libération nationale en Europe occidentale: Basques et Catalans de l'Etat Espagnol, peuples celtes (voir ci-dessus) et les révolutionnaires qui incluent dans leur stratégie le soutien aux luttes de libération nationale.

Cette coopération internationale peut en plus des aides matérielles se concrétiser par l'échange régulier d'analyses et d'expériences tendant à enrichir notre efficacité. Tout ceci doit s'effectuer dans le respect de l'indépendance de chaque organisation; nous préconisons que les rapprochements s'effectuent en fonction des axes définis précédemment.

Cette classification nous est dictée par le cadre géopolitique dans lequel nous évoluons. A aucun moment, nous n'oublions que notre combat est une contribution à l'émergence d'un nouvel ordre mondial. En ce sens, nous sommes solidaires de tous les peuples opprimés par l'impérialisme où que ce soit dans le monde: palestinien, sahraoui, kurde, arménien, etc... Mais actuellement, le meilleur service que nous puissions leur rendre, c'est combattre l'impérialisme français, notre ennemi le plus direct.

Les Pays Celtiques (Pays de Galles, Irlande, Ecosse, Cornouailles et Ile de Man) sont les seuls pays avec lesquels nos relations ne répondent pas uniquement aux critères que nous définissons ici.

Nous y retrouvons bien entendu une communauté d'intérêts (opposition à l'OTAN, anti-impérialisme, ...) mais également une communauté de culture ce qui doit se traduire par des relations privilégiées.

Nous accordons une importance particulière à la Palestine dans notre politique internationale. L'Etat d'Israël est un état colon, fasciste et expansionniste qui repose sur la spoliation de la patrie palestinienne et de l'expulsion du Peuple Palestinien de sa terre ancestrale. L'Etat sioniste étant soutenu, alimenté par l'impérialisme, est l'ennemi juré des peuples et mouvements révolutionnaires du Moyen Orient et des mouvements progressistes et de libération nationale. D'où découle notre souhait de voir la destruction de l'Etat d'Israël, pour un état palestinien indépendant et laïc, où Juifs, musulmans, Chrétiens vivent à égalité de droits.

A souligner que cette position est en accord avec nos intérêts économiques puisque l'Etat d'Israël vend mais n'achète rien à l'Europe, par contre la Bretagne doit privilégier de bonnes relations avec les Pays Arabes.

b. Moyens et formes de lutte.

Notre combat consiste dans un premier temps à faire ressortir le caractère national de toutes les luttes du Peuple Breton pour leur restituer une cohérence, des perspectives et des objectifs à atteindre. C'est en donnant cette dimension aux combats quotidiens du Peuple Breton que celui-ci recouvrira sa conscience nationale.

C'est pourquoi nous accordons une importance primordiale à l'activité militante classique. Affiches, tracts, vente militante de nos publications, manifestations, interventions sur les médias, activité dans les organisations sectorielles (etc...); tous les moyens encore tolérés par la loi française peuvent être efficaces dès lors qu'ils consistent à susciter et provoquer des réactions, des débats qui permettent de faire progresser l'indépendantisme au sein du Peuple Breton.

Déterminer une ligne de conduite conséquente pour les indépendantistes face aux élections nécessite de se définir une attitude plus globale par rapport à la façade démocratique bourgeoise de l'Etat Français.

Par exemple, selon la Constitution de 1958, les Préfets (désignés en Conseil des Ministres) ont plus de pouvoirs que les Conseils Généraux (élus au suffrage universel). L'Etat français est en fait gouverné par des fonctionnaires. Des obstacles se posent à la participation du mouvement national aux élections locales dans les mêmes conditions que les partis français. La partition du Pays Nantais supprime toute légitimité au Conseil Régional de la Bretagne -croupion (4 départements) et tout d'abord ce n'est pas là que se prennent les véritables décisions. Or, la proportion que représente la Bretagne dans l'ensemble de l'Hexagone fait que le nombre maximal de députés indépendantistes seraient forcément minoritaires au Parlement de la République Française.

Bref, les dés sont pipés, le système est verrouillé. Ce n'est pas dans le cadre des institutions de la République française que peuvent se construire les rapports de force nécessaires à la progression de la lutte de libération nationale. A ce titre, aucune lutte d'indépendance dans le monde n'a abouti par la voie des urnes.

Les indépendantistes ne doivent pas pour autant tourner systématiquement aux élections. Il est dans certaines circonstances opportun d'exploiter cette faille du système que sont les élections: elles peuvent être un tremplin médiatique, être l'occasion d'occuper le terrain et de mettre un terme à l'omniprésence des partis français en allant à l'affrontement avec eux, d'obtenir l'accès à des dossiers, etc... Quoiqu'il en soit, la participation des indépendantistes à une élection ne peut être qu'une simple démarche tactique, mais en aucun cas l'applicati-
on d'une stratégie de libération nationale par la voie parlementaire.

Il n'existe pas de lien indissoluble entre indépendantisme et lutte armée. Le manement des armes et des explosifs n'est ni un brevet, ni une garantie contre le réformisme.

Toutefois, aucune forme de lutte n'est à écarter par principe dans une lutte de libération nationale. Ceci inclut la possibilité d'employer la violence ou transgresser la légalité française. En tout état de cause, la lutte armée doit être subordonnée à la stratégie politique; elle ne peut en aucun cas s'y substituer ni être considérée comme une fin en soi.

5. l'autonomie nationale, étape vers l'indépendance.

Défendre les intérêts de la Bretagne ne se limite pas à la lutte pour l'indépendance. Cet objectif, s'il n'est pas rattaché à des préoccupations plus immédiates peut sembler abstrait ou tout au moins comme un enjeu trop lointain et par conséquent peu mobilisateur. Des étapes sont donc nécessaires pour que le Peuple Breton reprenne confiance dans ses ressources matérielles. Ces différentes mesures sont amenées à s'articuler dans un statut d'autonomie nationale, étape vers l'indépendance.

INTEGRITE DU TERRITOIRE NATIONAL

L'avenir de la Bretagne ne peut pas être envisagé sérieusement si l'on laisse de côté un seul instant le problème de la partition du Pays Nantais. Depuis 1941, décret du gouvernement du Maréchal Pétain, le Pays Nantais (ou département de la Loire Atlantique) est séparé du reste de la Bretagne et intégré dans une région administrative dite des "Pays de la Loire" (carte). Les multiples contradictions de ce découpage en matière économique, culturelle, sociale, historique et politique sont autant d'arguments pour la réunification de notre territoire. (Ce sujet sera l'objet d'une plaquette spéciale de notre organisation).

Cependant nous sommes en désaccord profond avec les régionalistes qui qualifient ce découpage d'absurde, ne répondant à aucune logique. Ce choix politique, s'il ne sert pas les intérêts de la Bretagne (ni ceux de l'ouest de la France: Vendée, Mayenne, Maine et Loire et Sarthe), n'en est pas pour autant dépourvu d'une certaine finalité: il s'agit principalement de briser la conscience nationale du Peuple Breton en amputant de son territoire le berceau historique de la Nation Bretonne et sa région la plus développée économiquement.

C'est donc en toute logique que la lutte pour la réunification de la Bretagne -dans un premier temps dans le cadre d'une région administrative- doit être un axe majeur pour la reconstruction de la nation bretonne.

LANGUE BRETONNE OFFICIELLE

La langue bretonne -même minoritaire- reste un facteur d'identification majeur, un pilier de la nation bretonne ("née sur la base d'une communauté de langue"). Ce n'est donc pas sans raison si tous les gouvernements français ont tenté de la faire disparaître de notre sol. L'école est le lieu privilégié de cette entreprise même si compte tenu du large recul de l'usage de la langue bretonne, les pratiques d'intimidation sur les enfants et les appels à la délation systématiques dans l'entre-deux-guerres n'ont plus aujourd'hui la même nécessité. C'est donc notamment à travers l'école que la récupération de la langue bretonne sur l'ensemble du territoire national breton doit s'opérer. Cependant, le contre-exemple de la République d'Irlande (26 comtés) nous enseigne que la normalisation linguistique ne peut fonctionner que si elle s'opère dans tous les secteurs de la vie: radio et télédiffusion, presse, création artistique, administration, monde du travail, etc...

Le statut de langue officielle est la seule disposition qui soit à la mesure des nécessités et de l'enjeu. Il devra englober l'intégration systématique de la langue bretonne et à proportion au moins égale avec le français dans l'enseignement, la reconnaissance et l'aide de nécessaire aux organismes qui oeuvrent pour la langue bretonne dans leurs secteurs respectifs: enseignement, modernisation de la langue, art, etc...

Notre ambition de faire de la langue bretonne la langue nationale de notre pays est en opposition avec l'attitude régionaliste qui en fait souhaite la cantonner au stade de langue culturelle voire folklorique, laissant ainsi au français le monopole des relations normales. Ceci maintiendrait une forme de discrimination envers notre langue et par extension, à l'encontre de l'ensemble de notre culture nationale.

La langue bretonne est non seulement un objectif de la lutte de libération nationale mais elle en est également l'un des outils. Cependant, face à la mentalité actuelle complexe de nos compatriotes, les militants doivent faire preuve de psychologie et chercher par les moyens appropriés à gagner l'adhésion de notre Peuple à la cause de la récupération linguistique plutôt que de se l'aliéner par des comportements élitistes ou inadéquats.

MINISTERE BRETON DE L'EDUCATION

Le système éducatif doit -pour qu'il puisse commencer à remplir le rôle que la Bretagne attend de lui- être placé sous la compétence d'une structure séparée de l'Etat Français et ayant autorité sur l'ensemble du territoire national breton.

Le Ministère Breton de l'Éducation est nécessaire pour garantir la conformité aux besoins de la Bretagne des moyens matériels et humains et du contenu de l'enseignement.

De la Maternelle à l'Université, le système éducatif devra garantir l'enseignement de et dans la langue ainsi que la culture bretonne: histoire, géographie, économie, monde celtique, art, sports, etc...

Le Ministère Breton de l'Éducation pour ne pas être une pâle copie des institutions françaises devra fonctionner d'une manière démocratique et intégrer des organes exécutifs constitués des représentants des enseignants, des parents, des étudiants et des lycéens.

REPRÉSENTATION DIRECTE A BRUXELLES

PLAN SOCIAL

6. Vers quelle Bretagne indépendante ?

Il peut paraître irréaliste ou tout au moins prématuré de définir dès aujourd'hui comment devra être la Bretagne une fois l'indépendance acquise. Cependant, à travers le statut d'indépendance, c'est la souveraineté nationale que nous voulons construire. Il faut donc dès à présent orienter la lutte de libération nationale en fonction des conditions qui permettront au Peuple Breton de maîtriser réellement les destinées de notre pays.

ECONOMIE NATIONALE

Le fait que la Bretagne devienne un petit pays politiquement non-aligné à la pointe de l'Europe, placé sur les grandes routes maritimes de l'Atlantique, contribuera à la prospérité de notre pays sur le plan du commerce international. Encore faut-il que notre volonté politique de séparation et de non-alignement puisse être mise en œuvre.

Ainsi, quelle attitude adopter vis-à-vis de la C.E.E. ? La Communauté Économique Européenne est le dispositif économique de l'Europe des trusts et des monopoles, qui permet aux États-Unis d'engorger le marché européen de leurs produits. Reliée à l'Alliance Atlantique et à l'OTAN, la C.E.E. accentue les inégalités sociales et économiques entre zones riches et zones pauvres de l'Europe.

La politique de la C.E.E. pousse à la liquidation de la petite paysannerie et de la pêche artisanales bretonnes. Ce phénomène a été renforcé par le fait que la Bretagne est "représentée" à Bruxelles par l'État Français dont les choix économiques sont souvent étrangers voire même contradictoires à ceux de la Bretagne.

La Bretagne indépendante devra-t-elle s'associer à la C.E.E. ? Si le contexte politico-économique précédemment évoqué n'évolue pas, être membre de la C.E.E. équivaudrait à aliéner notre souveraineté nationale sans pouvoir inverser les tendances économiques qui sont lourdes de conséquences pour notre pays.

En tout état de cause, l'indépendance pour la Bretagne ne signifie en aucune mesure l'autarcie. La Bretagne a une forte tradition d'exportation dont il faudra tirer profit. C'est donc une diplomatie guidée par nos principes et adaptée à nos intérêts qu'il faudra mener.

QUELLES RELATIONS EXTERIEURES

Il n'est pas aujourd'hui de notre rôle de déterminer les relations avec la France après l'indépendance, mais nous pouvons d'ores et déjà en tracer les grandes lignes. Elles seront celles d'un pays avec un voisin impérialiste: tendues au départ, circonspectes toujours et en tout cas jamais privilégiées.

En revanche, la dislocation de l'empire français permettra aux nations jusqu'alors sous son emprise de s'épanouir de manières vraiment différentes. Alors que les corses pourront développer des échanges privilégiés avec les Pays de la Méditerranée, guadeloupéens et martiniquais, polynésiens et mélanésiens le feront avec les Caraïbes et le Pacifique respectivement. Tandis que basques et catalans du nord renoueront avec leurs compatriotes du sud, nous breton pourrions nous rapprocher des autres nations celtiques.

NUCLEAIRE

Le nucléaire est une source d'énergie dangereuse et incontrôlable qui impliquerait une augmentation de notre dépendance économique et la militarisation croissante de notre pays; donc la société policière et répressive et toutes ses conséquences...

Nucléaire civil et militaire sont intimement liés. Plus une technologie est de pointe, plus elle est vulnérable et plus la sécurité doit être renforcée. Le nucléaire sert les intérêts français: l'île Longue et la centrale de Brennilis nous ont été imposées car les forces vives de notre peuple étaient soumises au miracle économique français.

Construire une Bretagne souveraine et indépendante, c'est donc s'opposer au non-sens économique et multiplier les différentes sources d'énergie permettant l'indépendance énergétique de la Bretagne.

DEFENSE NATIONALE

Un pays de 4 millions d'habitants n'a qu'un seul atout face à son voisin et face à des superpuissances qui le convoiteraient: c'est son peuple. Un petit État indépendant ne peut confier sa défense à une armée qui serait à son échelle: seule une défense populaire est adaptée; des cadres militaires seront chargés d'enseigner au Peuple l'utilisation des armes et le guider pour assurer la défense du Pays.

Or un peuple ne défend énergiquement que ce qui lui est cher. Il faut donc pour cet État indépendant, sous peine de disparaître dans les tourments, qu'il soit le bien du Peuple Breton. Une vie démocratique intense est alors nécessaire pour une défense populaire en Bretagne.

POUR UNE CONSTITUTION DEMOCRATIQUE

Bien évidemment, une vie démocratique intense n'est pas qu'une condition pour la sécurité de l'État Breton; c'est avant tout un objectif de la lutte de libération nationale.

Il convient de faire la différence entre un État comme la France, impérialiste et hypercentralisé (envers ses régions), en proie à des contradictions sociales ou nationales (apparentes ou sous-jacentes) qui par intérêt et tradition, confisque le pouvoir aux citoyens, et un petit pays comme la Bretagne où la démocratie directe peut s'instaurer.

Il faudra pour cela le suffrage universel généralisé à toutes les élections et l'usage du référendum sur les choix de volonté générale. Toutefois, la démocratie ne peut pas se restreindre aux seules élections. Elle devra s'étendre à tous les secteurs de la vie collective par l'exercice direct du pouvoir par le Peuple Travailleur, dans les entreprises, les administrations, les institutions locales et professionnelles, etc...

En outre, la Bretagne devra se garder des pratiques totalitaires (parti unique, culte de la personnalité, censure de la presse, etc...) et devra respecter les dispositions de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

QUELLE SOCIÉTÉ POUR LA BRETAGNE INDÉPENDANTE ?

Le Mouvement Indépendantiste étant avant tout une organisation de libération nationale il n'a pas vocation à déterminer de façon précise la forme que devra prendre la société bretonne une fois l'indépendance acquise.

Cependant, une véritable souveraineté populaire exige un partage équitable des richesses ce qui passe par une rupture vis-à-vis des rapports capitalistes de production.

Comment opérer cette rupture ? Pour quelles transformations ? Ceci relève pleinement de la souveraineté populaire.

Toutefois cette dernière affirmation serait gratuite à elle-seule: Pour qu'un véritable choix de société puisse se faire, il faut qu'il y ait une préparation de longue date à ce choix.

Cette révolution dans les structures, les comportements et les mentalités est la tâche des partis politiques qui au sein du mouvement national breton, devront rester unis dans le combat pour l'objectif national commun.

A Nantes, le 24 juillet 1991

ORIENTATIONS DE METHODE

- * Comparer cette nouvelle plateforme (juillet 1991) avec celle de Pâques 85 (voir "Ar Sklerijenn" n°8; les nouveaux adhérents peuvent la demander à la nouvelle adresse, ci dessous).
 - évaluer les évolutions;
 - détecter d'éventuels oublis (l'absence de citations est un choix);
- * émettre une critique sur la structure (=plan de la plateforme).
- * critiquer la rédaction : simplicité du vocabulaire et du style, adéquation à notre auditoire, etc.::
- * critique du contenu: appréciation générale et propositions thèmes par thèmes.
- * vaut-il mieux maintenir cette plateforme courte (une quinzaine de pages dactylographiées) et réserver l'étude d'aspects particuliers à des plaquettes spécifiques (Intégrité du Territoire National, Représentation directe à Bruxelles, langue bretonne, etc..) ou les approfondir d'avantage dans cette plateforme ?
- * quelles versions: version bretonne et version française en maquette pleine (avec illustrations) et versions anglaise et espagnole en traduction simple.?

M.I.B - 7 RUE DE
LA BARILLERIE
44000 NANTES

40.47.11.65
36 14 CHEZ *MIB